

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 276 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 276

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
21 mars 1940

Numéro JO
n° 520 du 31/03/1940

Date du numéro
31 mars 1940

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont promulgués à la Côte française des Somalis et dépendances: 1° Le décret du 29 mars 1933 relatif au recrutement des troupes indigènes en Indochine: 2° Le décret du 29 mars 1933 relatif au recrutement des troupes indigènes en Afrique-Occidentale et en Afrique-Equatoriale françaises. Art.2. Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires,

Hubert Deschamps.